

Message no 2026/89

Demande de crédit pour la modernisation et mise aux normes de l'Aigle Noir d'un montant de CHF 5'400'000.-

Rapport de la Commission spéciale « Aigle Noir » Conseil général, 10.02.2026

La Commission spéciale sur l'Aigle Noir s'est réunie le 30 janvier et le 3 février. La Commission a eu accès à tous les éléments nécessaires pour se faire une opinion sur les projets proposés par le Conseil communal. En particulier, elle a reçu de façon transparente tous les documents de l'étude du bureau d'architecte Page. Elle a pu effectuer une visite de l'Aigle Noir en présence du tenancier Jérémy Odin. Elle a pu finalement rencontrer Frédéric Page pour lui poser toutes les questions. A ce titre, elle tient à remercier le Conseil communal pour la transmission transparente de tous les documents du dossier. Elle remercie également Jérémy Odin qui nous a accueilli et accompagné lors de notre visite, et finalement l'architecte Frédéric Page pour ses réponses compétentes et transparentes.

La Commission a pu se rendre compte que la variante proposée à CHF 5'400'000.- n'est pas une simple mise à niveau de l'Aigle Noir, mais une rénovation et une modernisation profonde comprenant :

- Une mise à neuf et donc en conformité de toutes installations techniques (électricité, chauffage, ventilation, sanitaire) dans tout le bâtiment
- Des interventions importantes au sous-sol, dont 3 salles froides de températures différentes, des locaux techniques complètement modernisés, un monte-charge entre le sous-sol et le rez-de-chaussée ;
- Une rénovation quasi complète du rez-de-chaussée, avec réorganisation des locaux (p. ex. cuisine, laverie, WC, etc.), le remplacement/ajout de faux plafonds, fenêtres, portes coupe-feu, ainsi que le changement complet du mobilier, y compris de la scène de la grande salle, le bar mobile, le remplacement de la cloison séparatrice dans la grande salle par une cloison phonique ;
- Création de nouvelles entrées (café, service, accès fournisseurs, grande salle) et sorties de secours selon les normes actualisées ;
- Des interventions moins importantes aux étages supérieurs, en particulier liées à la technique du bâtiment (ventilation).

Cette variante prend en compte les besoins de l'exploitant, ainsi que ceux des utilisateurs, en particulier des sociétés qui ont été consultées. Elle est une remise en état du bâtiment pour au moins 30 ans selon les documents, et elle permettra d'économiser sur les coûts d'exploitation et d'entretien

Les montants ont été calculés par l'architecte sur la base d'offres demandées à des bureaux d'ingénieurs ou à des spécialistes, dont l'intervention est justifiée par la complexité du projet ainsi que par le fait que l'entretien de l'Aigle Noir a été réalisé de façon minimale pendant les dernières années.

L'estimation des coûts du 17 juin 2024 s'élevant à CHF 2'670'000.- et figurant dans le dossier constituait une estimation intermédiaire. Il avait été précisé que ce montant reflétait l'état d'avancement de l'avant-projet à cette date, et qu'il était appelé à évoluer au fur et à

mesure du développement du projet. Dès lors, il ne pouvait être considéré comme une variante aboutie et crédible.

Par conséquent, la Commission spéciale « Aigle Noir » préavise favorablement l'adoption de cette variante à CHF 5'400'000.-

Cependant, elle recommande la création d'une Commission de construction qui devra examiner des optimisations possibles du projet et s'assurer du respect strict du crédit alloué de CHF 5'400'000.-.

Neyruz, le 6 février 2026

Le président de la commission spéciale

Le secrétaire

Aigle Noir

Benoît Sprumont

Frédéric Pythoud

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Pythoud' with a cursive style.